



PROTÉGEZ LES DROITS DES PERSONNES ÂGÉES LE RÔLE DU RÉSEAU FADOQ : DÉMONTRER UN LEADERSHIP ESSENTIEL

Le Réseau FADOQ a lancé en 2013 une nouvelle initiative. Bien que nous défendions les droits des aînés depuis plus de 40 ans, garantir une qualité de vie adéquate à tous les aînés est devenu plus pertinent que jamais et devrait être considéré comme tel. Notre organisme a donc vu la nécessité de prendre les mesures requises afin d'encourager les instances gouvernementales, les entreprises privées, les organismes communautaires et les citoyens à réfléchir sur la question et à trouver des façons positives et durables de s'adapter, en tant que société, aux changements engendrés par le vieillissement. Ainsi, la problématique des droits des aînés doit être immédiatement priorisée et être mise à l'avant-plan en matière de préoccupations politiques, économiques et sociales.

QU'EST-CE QU'UNE QUALITÉ DE VIE ADÉQUATE?

Les quatre principes de la qualité de vie pour les aînés, soit la santé, la sécurité, le bien-être et le sentiment d'appartenance sont fondamentaux. Malgré l'importance de ces principes, plusieurs aînés voient leur qualité de vie diminuer avec le vieillissement. Garantir une qualité de vie adéquate pour tous les aînés revêt une importance capitale pour le Réseau FADOQ.

LE CONTRAT SOCIAL

Puisque garantir une qualité de vie adéquate aux aînés est une responsabilité partagée, le Réseau FADOQ demande à notre société d'inclure officiellement la santé, la sécurité, le bien-être et le sentiment d'appartenance dans leurs décisions, politiques, méthodes de gestion et relations pour toutes les personnes âgées. Notre organisme espère que les plans d'action regroupant les principes d'une qualité de vie adéquate pour les aînés seront adoptés par les instances gouvernementales, les entreprises privées et la communauté.

DE MULTIPLES DÉFIS

En termes précis, procurer une qualité de vie adéquate aux aînés implique une multitude d'actions dans tous les aspects de la vie quotidienne. Des facteurs tels qu'un système de santé désuet, une réduction des services de soins de longue durée et à domicile, des coupures dans les régimes de retraite privés et publics, un réseau de soutien à la famille limité et un écart intergénérationnel accru contribuent à l'appauvrissement des aînés, ainsi qu'à de la malnutrition, de l'isolement, de l'itinérance et de la solitude chez ces derniers. Il s'ensuit une plus grande vulnérabilité, de l'abus, de la maltraitance et de l'intimidation envers les aînés. C'est pour cette raison que nous demandons une approche globale qui place les personnes âgées au cœur d'une réflexion menant au développement et à la mise en place de politiques publiques.

La société doit avant tout arrêter de voir le vieillissement comme un problème. En adaptant nos systèmes de santé, nos systèmes de retraite, nos services de logement et notre communauté à un paradigme prenant en considération l'âge, nous bénéficierons collectivement de tels changements. Cet appel à l'action et le contrat social qui en découle constituent un plaidoyer en faveur d'une qualité de vie adéquate et de la protection des droits des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.

Faisons en sorte qu'écouter les aînés, les laisser s'exprimer sur les défis actuels, leur donner un rôle actif, les inclure dans la prise de décisions, profiter de leur sagesse, leur garantir une participation active dans la société et donc les considérer comme de réels citoyens dont les droits seront totalement protégés, devienne une priorité commune pour toutes les générations de partout dans le monde.

Danis Prud'homme

Directeur général

Réseau FADOQ